



Rapport d'activités 2013



**Le groupe de pilotage
Janvier 2014**

Table des matières

Editorial.....	3
1. Présentation du COBEPS.....	4
1.1 Historique du COBEPS.....	4
1.2. Structure et fonctionnement.....	5
2. Activités.....	6
2.1. Les réunions.....	6
2.2. Les enquêtes.....	7
2.3. Notifications durant l'année 2013.....	8
Répartition géographique des témoins.....	9
Origine de l'information.....	10
Identification.....	11
2.4. Rapports publiés.....	13
2.4. Quelques enquêtes achevées en 2013.....	13
2.5. Site Internet.....	19
Grand public.....	19
Public spécialisé.....	21
Pour les membres.....	22
2.6. Rencontre avec le REUB.....	22
2.7. Autres activités occasionnelles.....	22
La bibliothèque.....	22
Les soirées d'observation Suricate.....	22
3. Couverture médiatique.....	23
4. Finances.....	24
5. Programme d'activités 2014.....	26

Editorial

Le COBEPS a déjà six ans d'existence. Certes nous travaillons en poursuivant une méthode élaborée et rodée durant le SOBEPS mais nous continuons à réfléchir sur les moyens et éléments à mobiliser pour toujours améliorer notre méthodologie.

Ainsi, en 2013, un article « *ufosystemique* »¹ a été rédigé et publié sur le site du COBEPS ainsi que dans la revue 75 d'*Ufomania*. Nous défendons le point de vue que, si l'ufologie n'est pas une science, elle devrait se structurer et fonctionner comme une discipline scientifique. Nous considérons le phénomène ovni comme un système complexe. Ce système permet de définir l'objet de l'ufologie ainsi que les différents domaines de recherches et les principales questions à se poser. L'article propose en conclusion une structure de travail partagée et des pistes de collaborations entre les chercheurs professionnels et les ufologues. En effet, nous constatons que de nombreux ufologues travaillent chacun de leur cote, parfois sans ménager leurs efforts, l'efficacité de leur travail se trouverait renforcée si des collaborations se dessinent avec d'autres ufologues et avec des chercheurs. Nous pensons que cette approche collective permettra à l'ufologie de perfectionner sa méthodologie et permettra d'aboutir à des résultats. Loin de se limiter à la seule année 2013, cet appel vers davantage de collaborations continuera à servir de guide à nos activités.

Pour toutes les activités réalisées durant 2013 nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres du COBEPS. A tous, membres ou non membres, nous souhaitons également une passionnante lecture et une grande année ufologique pour 2014.

Patrick Ferryn, Président & Daniel Van Assche, Secrétaire

¹ <http://www.cobeps.org/pdf/ufosystemique.pdf>

1. Présentation du COBEPS

Le COBEPS (Comité Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux) est une association de fait. Elle est composée de bénévoles qui partagent l'objectif d'étudier le phénomène OVNI de la manière la plus rigoureuse possible et sans a priori. Le comité est apolitique et ne propage aucune croyance. Ainsi, chacun de ses membres est libre d'interpréter le phénomène OVNI selon ses propres convictions et elles n'engagent que lui. Le COBEPS ne défend aucun dogme et ne demande pas à ses membres de « croire en l'origine extraterrestre des OVNI » mais d'étudier et de se renseigner sur l'ampleur du phénomène en Belgique et dans le Monde.

Le COBEPS adopte, dans ses enquêtes et ses recherches, une approche scientifique du phénomène sans a priori sur sa nature et son origine. Ses travaux sont publiés sur le site Internet (www.cobeps.org).

1.1 Historique du COBEPS

Le COBEPS (www.cobeps.org) a officiellement commencé ses activités lorsque la SOBEPS a été dissoute le 31/12/2007.

Voici ce que dit l'éditorial du site Internet à ce propos :

« Une nouvelle structure, dénommée le COBEPS (Comité Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux) assurera la continuité de certaines des activités de la SOBEPS. Il rassemble quelques anciens collaborateurs et enquêteurs, regroupés autour de Patrick Ferryn (qui en fut le co-fondateur, avec Lucien Clerebaut, en 1971) et Léon Brenig (physicien, professeur à l'Université Libre de Bruxelles) »

Patrick Ferryn en assume de fait la responsabilité. En 2008-2009, les activités étaient réduites à quelques réunions annuelles au Centre Culturel de Braine-L'Alleud en alternance avec Crop-Circles Belgium (finalement intégrée au COBEPS). Quelques membres rencontrent des témoins de la vague belge (89-91). En effet, suite à la diffusion de « Questions à la Une » (le 24 octobre 2007), plusieurs témoins qui ne s'étaient jamais manifestés durant ces événements exceptionnels se sont signalés à la RTBF qui les a transmis à la SOBEPS. Des enquêtes portent également sur des observations plus récentes.

Le 7 novembre 2009, un groupe de pilotage informel se constitue autour d'un noyau de personnes chargées de réactualiser le guide de l'enquêteur de la SOBEPS. Patrick Ferryn est officiellement nommé Président et Jean-Marc Wattecamps Secrétaire. Les réunions se dérouleront désormais au Centre Culturel de Perwez et Gérard Grède est le représentant du COBEPS auprès du centre culturel et Trésorier.

En 2010, les réunions deviennent régulières. Un guide de l'enquêteur est produit de même qu'un questionnaire d'enquête standard et un manuel de l'enquêteur. Le 6 mars 2010, une formation par jeu de rôle est organisée pour les enquêteurs. Le COBEPS se structure. Un premier règlement d'ordre intérieur (ROI) est discuté puis voté. Il y a une ébauche de budget et une cotisation est fixée. Les premiers rapports d'enquêtes sont publiés sur le site Internet le 16 juillet 2010, utilisant une structure de rapport adoptée en réunion. On parlera dorénavant de deux groupes au sein du COBEPS : le GP (Groupe de Pilotage) qui coordonne les activités et le GG (Grand Groupe).

En 2011 et 2012, le COBEPS a organisé une conférence annuellement et des membres ont régulièrement présentés des exposés lors des réunions en GG.

1.2. Structure et fonctionnement

Le COBEPS est composé au 31 décembre 2013 de 24 membres effectifs, de quatre membres stagiaires et de huit membres sympathisants.

Les membres effectifs se réunissent en Grand Groupe (GG) minimum quatre fois par an pour des réunions d'informations et des échanges sur le phénomène OVNI au Centre Culturel de Perwez. Un Groupe de Pilotage (GP) réduit se réunit également régulièrement pour coordonner les activités du COBEPS.

Le GP est composé par :

- Patrick Ferryn est président du et responsable du site Internet COBEPS
- Jean-Marc Wattecamps est responsable du réseau des enquêteurs
- Michel De Neve est responsable des aspects techniques/technologiques
- Daniel Van Assche est secrétaire
- Chantal Gallez est trésorière jusque l'automne 2013
- Eddy Louchez est membre effectif.

2. Activités

Les activités ordinaires du COBEPS sont :

- les réunions d'informations, d'échanges, de formation entre membres ;
- la réalisation d'enquêtes sur des observations effectuées en Wallonie et à Bruxelles ;
- l'animation d'un site Internet, Facebook et Twitter.

En dehors de cet ensemble d'activités ordinaires,

Le COBEPS a organisé une bibliothèque de prêt d'ouvrage inter-membres.

Le COBEPS a participé à l'opération Suricate du 6 juillet 2013.

2.1. Les réunions

L'année 2013 a vu la tenue de 7 GG, de 5 GP, d'une réunion spéciale destinée à la formation permanente des enquêteurs.

<i>Date</i>	<i>G</i>	<i>Nombre de participants</i>	<i>Contenu</i>
02/02/2013	GP	5	Cotisations 2013, enquêtes en cours, conférence sur la journée du 29/11, réunion avec 3 membres du REUB
15/02/2013	GG	10	Enquêtes en cours, rapport annuel activités 2012, calendrier des activités 2013, préparations sur la journée du 29/11.
15/03/2013	GG	12	Bilan 2012 et le budget 2013, Rapport Annuel 2012, Groupe de Pilotage: composition et rôles, suggestions et propositions de changements de personnes, Projet 29 novembre 1989 (conférence), Derniers rapports en finalisation et dernières notifications, Programme 2013 des réunions
19/04/2013	GG	15	Ufosystémique, Notifications et enquêtes, Projet 29/11/1989
03/05/2013	GP	6	Projet 29 novembre 1989, journée de formation, prochaine réunion sur les techniques de détection, notifications/enquêtes, stagiaires
14/06/2013	GG	19	Prises de vues photographiques, Projet 29/11/1989, Journée de formation du 22 juin, Notifications et enquêtes
06/07/2013	GP	5	Discussion sur un projet d'astrobiologie en Belgique.
06/07/2013	Sp	13	Soirée d'observation SURICATE
16/08/2013	GP		Notifications et enquêtes, Formation de 3 enquêteurs du COBEPS à l'entretien cognitif organisé par le GEPAN à Paris, Discussion sur un cas d'enquête que le COBEPS a transféré au CERPI, Sollicitations diverses : demande de renseignements, de position, relais d'information... émanant du "monde ufologique" en exergue la demande de diffusion pour un livre francophone sur les enlevés.
13/09/2013	GG		Exposé public : 'L'histoire des navettes spatiales et leurs

			fonctionnement'
21/09/2013	Sp		Journée spéciale de formation permanente pour les membres
18/10/2013	GG	13	Exposé sur OVNI et chamanisme
15/11/2013	GG	14	Exposé sur Les grandes religions et la vie extraterrestre
29/11/2013	GP	7	Enregistrement du 30/03/1990, journée du 29/11/1989, Triangular UFOs, Calendrier des activités de 2014 en GG et à long terme, Cas de Fexhe-le-Haut-Clocher.

2.2. Les enquêtes

Jean-Marc Wattecamps assure la coordination du réseau d'enquêteurs.

Les objectifs du réseau d'enquêteurs sont les suivants :

- produire des rapports précis, complets, "rapides"² ; reprenant les témoignages, vérifications et premières interprétations sur des observations significatives en Région Wallonne et à Bruxelles ; c'est-à-dire susceptibles de nous apporter des informations pertinentes sur les OVNI – alimenter la recherche en données ;
- maintenir la motivation des enquêteurs (apprentissage personnels, valorisation des travaux réalisés par le COBEPS, progression de la connaissance sur les OVNI) ;
- publier les enquêtes les plus abouties sur le site.

Il y a 16 enquêteurs déclarés au COBEPS. Ils sont essentiellement situés à Bruxelles et dans le Brabant.

Le guide de l'enquêteur a été mis à jour en 2012. Les enquêteurs disposent également d'un site Internet qui présente en détail la méthodologie et les outils de l'enquêteur. Il s'agit d'un guide de l'enquêteur interactif.

Le COBEPS a conservé un système de sélection des cas significatifs. Une enquête est envisagée si au moins 4 des 5 critères suivants sont rencontrés dans le questionnaire initial :

- il y a plus d'un témoin prêt à témoigner ;
- les témoins ont vu une forme bien nette ;
- le phénomène à une taille apparente égale ou plus grande que la pleine Lune ;
- la durée de l'observation est supérieure à 20 secondes ;
- la trajectoire de l'objet est clairement distincte du vent dominant (pas dans le même quadrant).

Des enquêtes peuvent cependant être menées, même si elles ne répondent pas à ces critères. C'est le cas lorsque l'observation a été médiatisée ou qu'une expertise est demandée. Quelques cas sont enquêtés pour permettre la formation des enquêteurs.

Dans tous les cas, le témoin est tenu au courant des suites données à son témoignage. Les cas disposant d'un minimum d'informations mais ne répondant pas aux critères ci-dessus sont examinés à l'aide d'outils informatiques et d'informations disponibles sur Internet.

² Rapide dans les jours ou les mois qui suivent l'observation mais sans précipitation non plus pour satisfaire les besoins de précision et le caractère complet. Plus l'observation est complexe et étrange, plus longue sera l'investigation.

Généralement, une carte Google Earth est établie, les directions des lumières et objets y sont décrits, reportés et confrontés à des explications probables. Par exemple, on reporte le vent au moment de l'observation grâce aux rapports METAR des aéroports, ce qui permet de se faire une idée sur la probabilité de lanternes.

Une formation Enquêteur a été assurée le 21/09/2013. Elle a regroupé une dizaine de personnes au centre culturel de Perwez de 9h30 à 17h30. Les objectifs étaient les suivants :

Objectifs pédagogiques

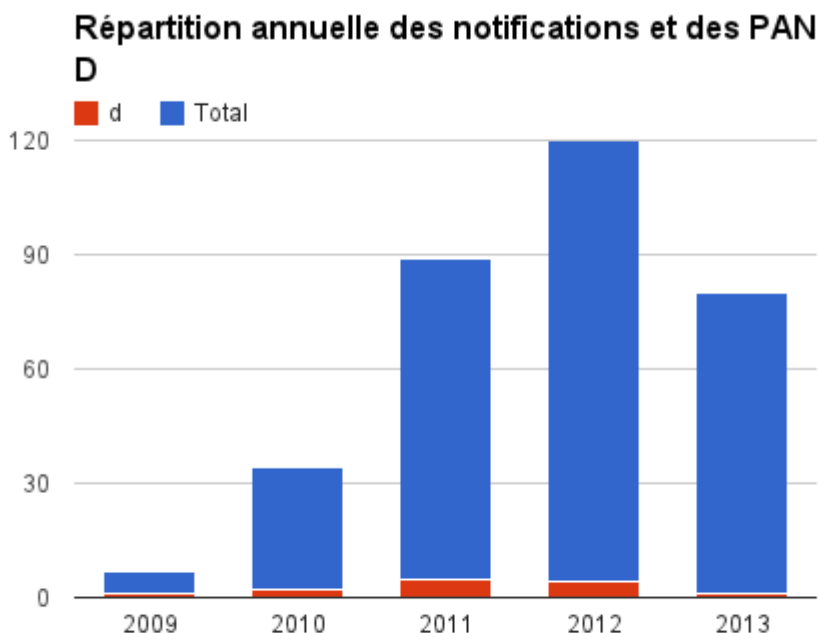
- L'enquêteur comprend et peut citer les principales limites de la perception visuelle lors d'une observation d'OVNI
- L'enquêteur est capable d'expliquer aux témoins quels sont les conseils à suivre pour améliorer leurs performances sensorielles lors d'une prochaine observation
- L'enquêteur comprend les principales techniques d'interview qui permettent d'obtenir le plus d'informations et de la meilleure qualité possible
- L'enquêteur est capable d'identifier les principaux signes de mensonge ou de tromperie
- L'enquêteur est capable d'enregistrer un témoignage utile pour la rédaction d'un rapport d'enquête.

Méthodes

- Exposés, exercices pratiques et manipulations
- Utilisation de tout matériel que l'enquêteur utilise sur le terrain
- Syllabus : perception et entretien cognitif

2.3. Notifications durant l'année 2013.

Le COBEPS a enregistré **80 notifications** qui se rapportent en 2013 soit un tiers de moins qu'en 2012 qui a culminé à 120 notifications. Ces chiffres sont essentiellement indicatifs. Nous relevons, de façon active, tout ce qui apparaît dans divers médias (cfr. ci-dessous, la source des informations) mais nous ne pouvons être exhaustif.

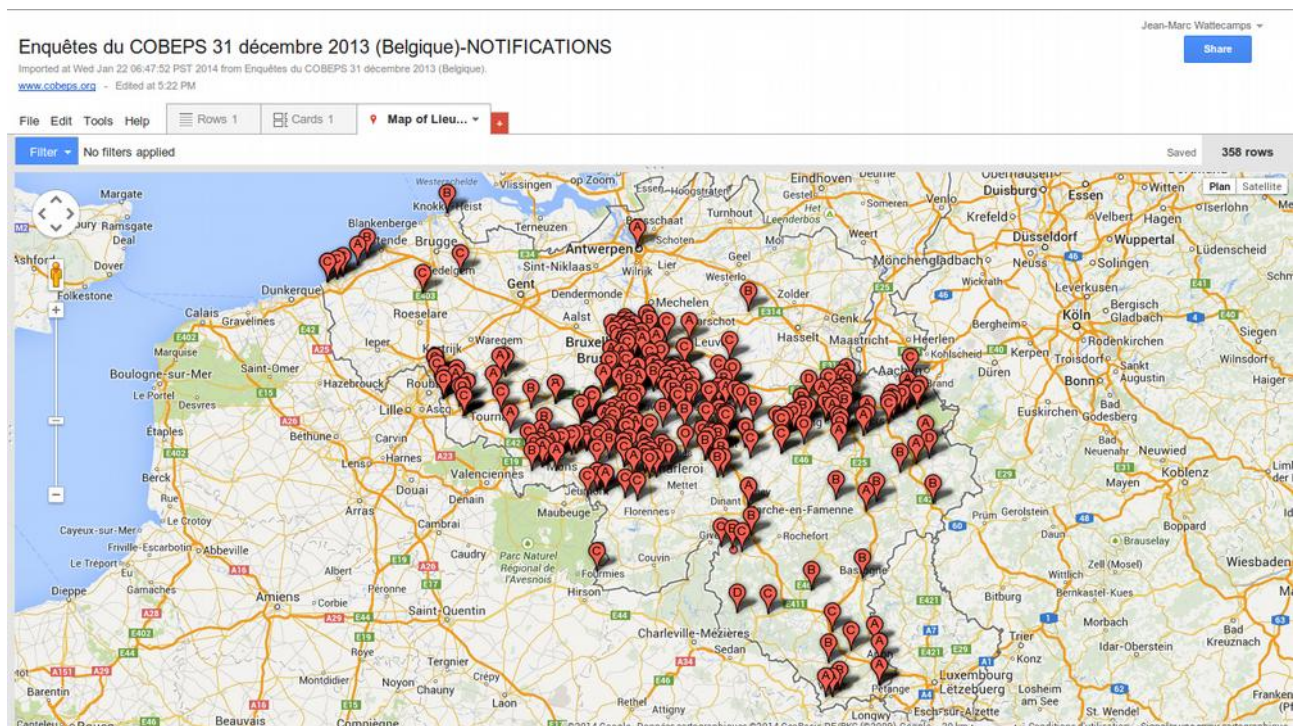


En ce qui concerne les cas non identifiés (PAN D), c'est en 2011 qu'ils sont les plus nombreux, avec 5 cas dont deux très importants, les 12 et 18 février à Engis et dans le Hainaut. Ce sont les cas les plus significatifs de ces dernières années. Un seul cas à ce jour reste non identifié en 2013, mais le traitement de 8 cas n'est pas encore achevé. Toutefois, ces cas ne présentent pas une grande étrangeté.

Seules 4 observations ont été investiguées complètement avec une enquête sur le terrain. Sur ces 4 enquêtes trois ont mené à une identification. Le reste des signalements a été traité à distance.

Comme chaque année, nous recevons également des signalements concernant des observations parfois beaucoup plus anciennes. Ce fut encore le cas cette année pour une petite dizaine de cas.

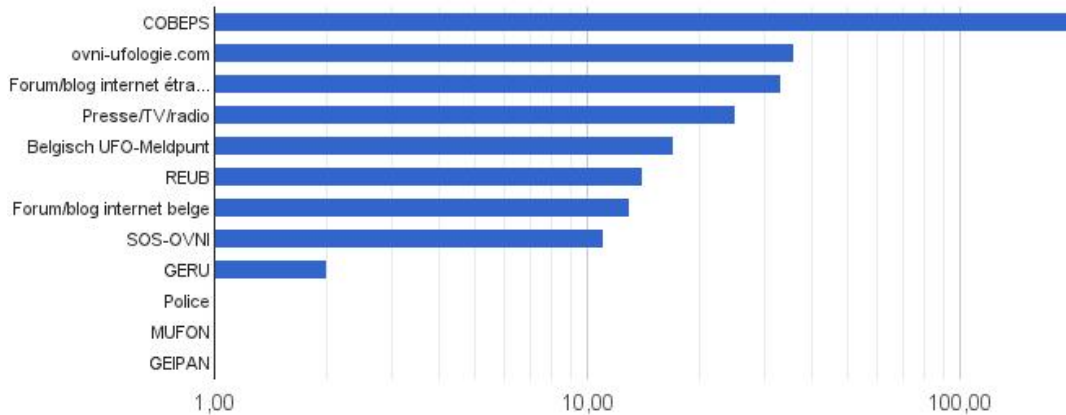
Répartition géographique des témoins



L'essentiel des témoins qui ont fait un signalement étaient situés, au moment de leur observation, dans le centre du pays. Le COBEPS a enregistré quelques notifications en Flandre. Celles-ci sont systématiquement transmises à Belgisch UFO-meldpunt.

Origine de l'information

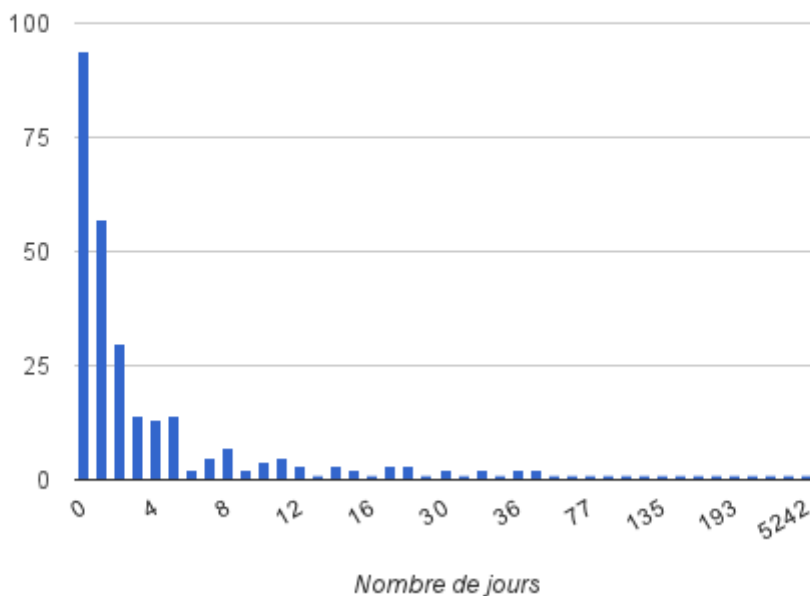
Répartition des sources de notifications



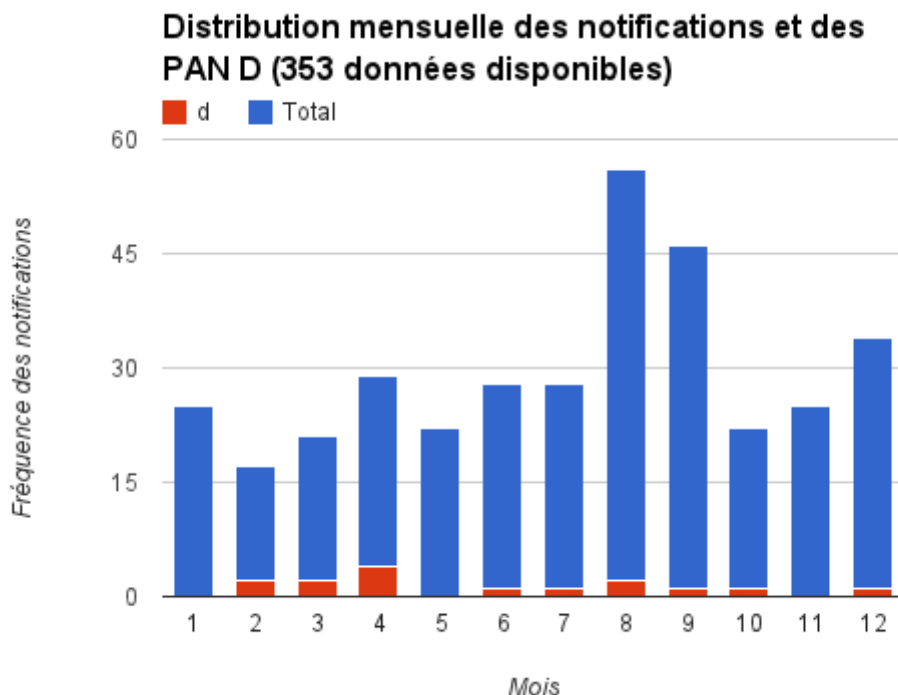
A ce jour, le COBEPS a reçu et traite **358 notifications/signalement d'OVNI potentiels** par les témoins. 204 signalements, soit presque 57 %, sont parvenus directement au COBEPS. La seconde source la plus riche provient des forums et blogs Internet francophones.

Les notifications sont faites rapidement, près de 63 % parviennent au COBEPS dans les 48h après l'observation.

Nombre de jours entre la notification et l'observation (289 données disponibles)



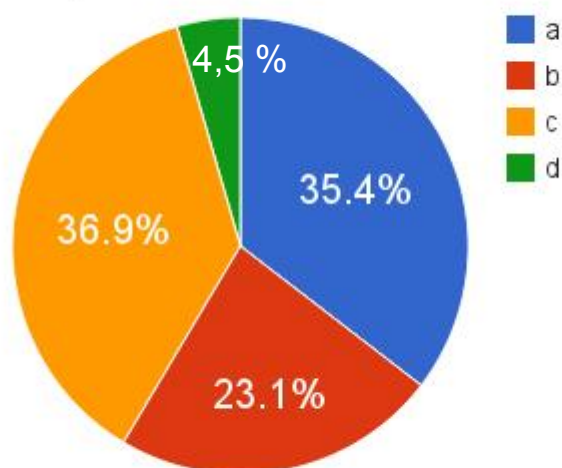
Les mois d'août et de septembre sont les plus riches en signalements mais le mois d'avril rassemble le plus grand nombre de cas qui restent non identifiés (PAN D).



Identification

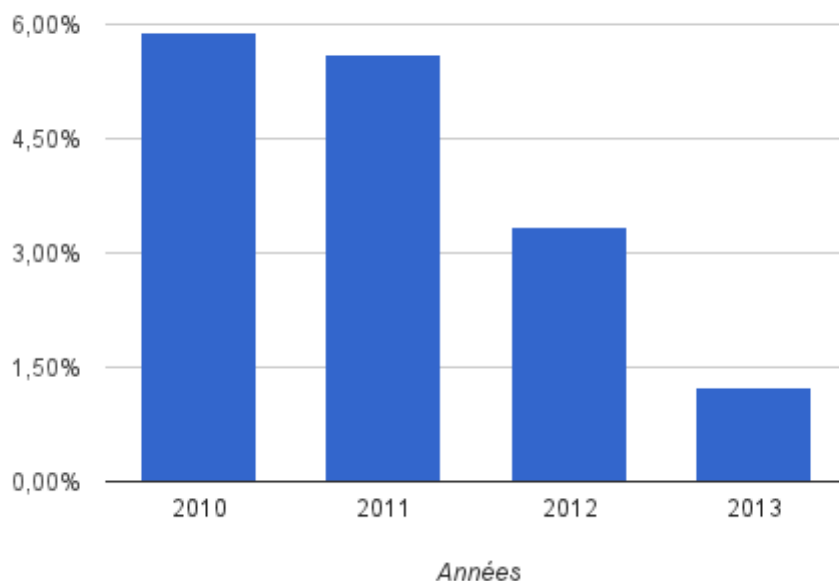
Seul 15 cas sur 333 cas clôturés restent non identifiés soit 4,5 % du total. Ce pourcentage n'est cependant pas constant et diminue d'année en année depuis 2010.

Classification GEIPAN (333 données disponibles)



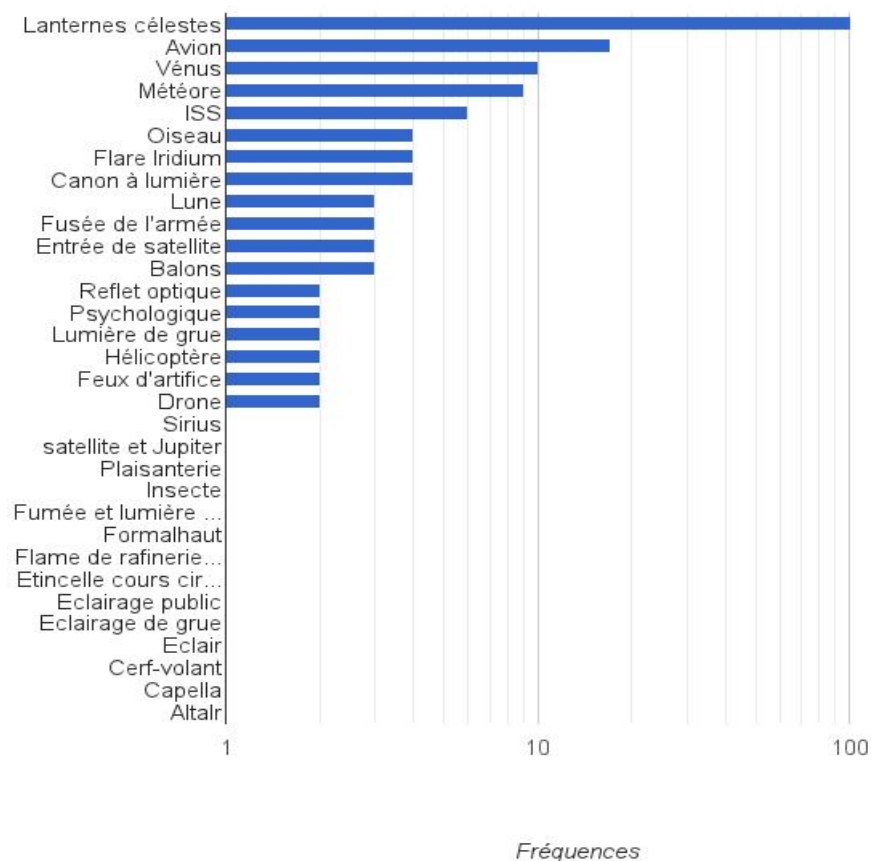
En 2013, le taux de non identifiés (PAN D) n'est plus que de 1,25 %. Toutefois, cela ne représente qu'un seul cas. Si au terme des 8 analyses restantes, 1 ou 2 cas restaient non identifiés le pourcentage augmenterait pour atteindre les mêmes proportions que les années précédentes.

Taux annuel de PAN D



Les lanternes chinoises sont les sources de confusions les plus fréquentes. Elles expliquent 52 % des cas. Elles devancent les avions 17 cas, Vénus 10 cas, des météores 9 cas ou l'ISS non reconnu 6 fois par les témoins.

Identifications (PAN A et B - 193 données disponibles)

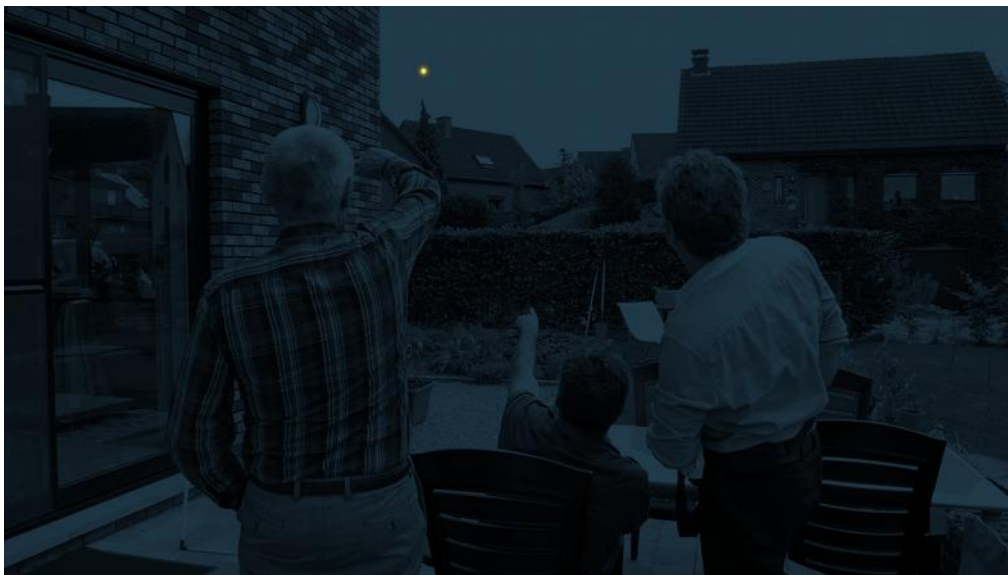


2.4. Rapports publiés

Quatre rapports ont été publiés.

Lumières en gare de Tilly	B	12/08/2013	Tilly (Villers-La-Ville)
Un phare à Kettenis ?	D LN	03/08/2013	Kettenis (Eupen)
Les Lanternes de la rue du Panorama	A	24/07/2013	Mouscron
Lumières sur les Fagnes	A	24/04/2013	Les Hautes Fagnes

Les lanternes de la rue du Panorama ou les Lumières sur les Fagnes ont été publiés suite à la réalisation d'article de presse. Les deux autres cas ont été communiqués directement au COBEPS. Le cas de Kettenis est à ce jour le seul PAN B de 2013.



Reconstitution de l'observation de Kettenis au moment de l'arrêt de la lumière, selon les paramètres donnés par BC.

2.4. Quelques enquêtes achevées en 2013

20/07/2013 et 16/09/2013 : Ballet de lumières (Suarlée - Namur) Pas encore publie.

Il est environ 22h20 le 20 juillet 2013. Monsieur JPBX regardait la télévision. Suite à une incapacité temporaire de se mouvoir, celui-ci se trouvait assis dans son salon face à la télévision. Celle-ci, entourée de deux grandes fenêtres donnant sur la rue. Il est à noter que, en raison de la présence d'arbres de l'autre cote de la route, leur feuillage obstruait quelque peu la vue.

Ce soir-là, le témoin remarqua une première lumière de forte intensité mais non éblouissante qui attira son attention. Par la suite, un bon nombre de lumières s'allumaient et s'éteignaient derrière le feuillage, au travers d'une trouée d'arbres situés en face de son domicile, de l'autre cote de la route. Le témoin décrit un ballet lumineux qui dura environ 30 minutes. Connaissant le phénomène OVNI, le témoin a toujours une caméra avec lui. Sa mobilité étant réduite, il demanda à son épouse de lui apporter son Handycam SONY.

Sans attendre, il commença à filmer. Trois documents visuels ont été récupérés pendant l'enquête. L'un a une durée d'environ 1 minute et la durée du second est de plus de 16 minutes. Tous deux ont été filmés le soir du 20 juillet. Lors de notre entrevue, le témoin nous donna également une vidéo de 2 minutes relative à son observation du 16 septembre.

Selon le témoin, les lumières semblaient relativement fixes dans le ciel. Durant ce ballet lumineux, les lumières passèrent du blanc à l'orange-brun-ocre avant de s'éteindre pour un petit temps et recommencer ce cycle plusieurs fois en présentant des variances dans l'intensité. Ces détails sont également visibles sur les vidéos. L'observation était nocturne et le ciel était dégagé. Le témoin signala la présence de la Lune, située probablement plus à gauche du phénomène observé. Néanmoins, le témoin ne mentionna pas davantage la Lune qui semblait non visible durant l'observation.

L'observation ne s'arrête probablement pas mais le témoin monta se coucher vers 22h50 après ne plus avoir aperçu le phénomène durant plus d'une minute. Il expliqua que la fatigue le gagna.

Une deuxième observation a eu lieu 3 semaines après, le 16 septembre vers 21h40. Le phénomène semble plus court selon le témoin. Remis dans la même situation, Monsieur JPBX aperçut une lumière d'une plus forte intensité et qui semblait relativement fixe cette fois. Cette fois, pas de variation dans l'intensité lumineuse ni de ballet lumineux. JPBX a cru que c'était la Lune mais après réflexion, il n'arrive pas à l'admettre vu la grandeur de la lumière et de son intensité (comme un phare de voiture à 30 mètres).

Pendant les deux observations, Monsieur JPBX n'a pas été gêné par la luminosité qui ne l'éblouit jamais. Ici encore, il arrêta de filmer car il ressentit de la fatigue et préféra aller dormir. Il est incapable d'évaluer la distance des lumières en raison d'un manque de repères.

Sa femme n'est pas intéressée et ne porte aucune attention à l'observation ni même au sujet des OVNI.

La deuxième observation du témoin ne laisse pas de doute en ce qui concerne la Lune. En effet, le phénomène est identifié. C'est à la vision de la vidéo du 16 septembre durant laquelle le même ballet lumineux réapparaît que nous avons la piste de la Lune comme explication pour l'observation du 20 juillet.

12/08/2013 : Lumières en gare de Tilly (Villers-La-Ville)

Le témoin est chef de train et assure la dernière liaison omnibus entre Ottignies et Charleroi.

« Je faisais le dernier train d'Ottignies vers Charleroi et en gare de Tilly notamment on doit tourner ce que l'on appelle un IOT. Cela permet de donner l'ordre de départ au conducteur et il devait être, j'ai noté l'heure sur mon GSM, c'est le dernier train, il devait être 23h30 – 23h45.

[...] Il faisait bon et en sortant il n'y avait pas de voyageur. Il y avait une voyageuse dans le train et personne sur le quai. Je vais pour tourner l'IOT et comme cela par réflexe, je regarde autour de moi et j'ai à ce moment-là... Mais comme on avait déjà un peu de retard etc., je n'ai pas traîné non plus, mais j'ai vu, cela m'a interpellé, mais j'ai vu deux lumières bleuâtres, blanches-bleuâtres, avec au centre... Enfin, je ne voyais pas de forme prédéfinie, je voyais juste ces lumières, et ce que je pourrais dire plus ou moins vers le centre, en dessous, des beaucoup plus petites lumières orange et rouge. C'était deux petites lumières distantes, assez proches ou une seule lumière qui faisait orange-rouge, ça je ne saurais pas vous dire...

Donc, je vous dis je n'ai pas traîné. Je suis remontée tout en restant interloquée, tout en essayant de trouver une explication, mais je vous dis, à part l'avion [...] mais ce n'était pas possible. Je me suis dit, mais tient est-ce qui aurait des grands bâtiments qui explique-

raient qu'il y aurait un éclairage particulier ? Mais il n'y a pas de bâtiment industriel. Il n'y a rien du tout. Des réverbères aussi hauts et qui éclairent aussi, il n'y en a pas non plus. Il y a bien ceux qui éclairent le quai mais c'est très différent. [...]

Sincèrement, je reste toujours... Je ne vois pas. Je ne vois pas du tout. Et comme j'ai l'esprit un peu ouvert, est-ce que ce serait... C'est pour cela que j'ai pensé à vous. J'avais déjà entendu parler de vous un peu via les médias et je me suis dit que peut-être vous pourriez me donner une explication. [...] »

Il s'agit d'un PAN B avec une probabilité de 60 % pour une grue et un avion pour 30 %.

03/08/2013 : Un phare à Kettenis (Eupen)

Les témoins sont installés dans le jardin de BC et passent un bon moment de détente familiale. L'ambiance est conviviale, et s'il y a consommation d'alcool par les adultes, c'est uniquement dans le cadre du repas et en quantité raisonnable.

Vers 21h50, « je vois un truc qui est au ciel, donc je regarde. Et cela venait de la direction est. Et la direction est, ce sont les barrages d'Eupen et la direction Trèves [...] Et c'était quand même fort loin. Est-ce que c'était 50km ? [...] Et j'avais vu la lumière [...] Je vois arriver une lampe d'une taille de 20cm de diamètre peut-être ; très jaune. Cela ne ressemblait pas du tout à une petite étoile. Cela ne ressemblait pas du tout à un avion, car les avions ont deux-trois lampes, ils ont une traînée derrière.

Ce n'était pas du tout un phare d'église, un phare de discothèque, parce que cela bouge au ciel assez mouvementé. D'ailleurs, on a jamais rien vu vers là, mais cela aurait pu être un concert exceptionnel. Ce n'était pas du tout cela non plus. Alors cela venait vers nous, si je regarde dans cette direction. Pas très vite, on dirait, mais à cette distance on sait dire difficilement (la vitesse) [...], on dirait que cela s'arrêtait et dans une fraction d'une seconde ou deux, cela partait légèrement en biais, comme si cela partait légèrement à gauche en biais vers l'arrière. Et cela disparaissait, mais disparaît plus rien, plus d'étincelle, plus de signe où tu aurais pu dire : « ah oui, il y a quelque chose qui brûle, ou la lumière prend une autre forme ». Non pas du tout, c'était une lumière bien claire et jaune qui repartait en arrière très vite en une fraction de seconde. Et la deuxième fois, 5 à 10 minutes plus tard, c'est exactement le même phénomène. La même direction, le même grand feu jaune, la même manière de repartir vers l'arrière aussi sur la gauche. [...] La dimension du temps est très difficile mais c'est certainement pas plus d'une demi-minute. [...] L'arrivée c'était peut-être 15 secondes, 20 secondes et le démarrage 1 seconde peut-être. [...] Il n'y a pas eu de bruit. [...] Cette expérience était amusante. »

Il ne s'agit probablement pas de lanternes, ni d'un avion, nous classerons donc en PAN D.

24/07/2013 : Les Lanternes de la rue du Panorama (Mouscron)

L'article³ publié le 24 à 17h22 parle d'une observation qui a probablement eu lieu la veille soit le mardi 23 : "L'objet s'est déplacé de façon horizontale vers la lune puis a pris une trajectoire verticale du haut vers le bas. « Je ne sais pas ce que c'était. Ce point se déplaçait dans le ciel de manière horizontale", explique Vanessa Debay qui a filmé ce qu'il s'est passé. "Nous étions plusieurs dans la rue du Panorama à l'avoir vu. Nous avons vu ce phénomène trois fois de suite entre 21h30 et 23h."

Cette observation correspond à un lâcher de lanternes.

³ <http://www.nordeclair.be/773222/article/regions/mouscron/actualite/2013-07-24/mouscron-un-ovni-dans-le-ciel-video>.

24/04/2013 : Lumières sur les Fagnes (Hautes-Fagnes)

Le 24/04/2013, nous avons reçu trois témoignages dans la zone des Hautes Fagnes. Il s'agit de lumières blanches et jaunes, intenses qui apparaissent dans le ciel à une faible élévation et descendent doucement, en 2 minutes, sous l'horizon. Ce phénomène se répète plusieurs fois durant la soirée entre 20h15 et 22h30.

L'armée belge, par l'intermédiaire du Service Gestion des Plaintes en collaboration avec les services d'Elsenborn et du test de matériel, confirme que ces observations sont expliquées par le test de munitions éclairantes durant un exercice militaire.

23/12/2012 : Le triangle de la Carbonnelle (Tournai)

Monsieur GWT et son épouse JBZ reconduisent les deux filles de GWT chez leur maman à la Résidence Carbonnelle, une cité de logements sociaux bien connue en périphérie de Tournai. Le temps est couvert et il bruine.

À la sortie de la résidence, à bord de leur Golf, alors qu'ils tournent vers la droite et se dirigent vers un container à vêtements, GWT voit dans le ciel une grosse lumière ovale rouge entourée d'un halo orange. La lumière est à l'azimut N157°E à une élévation de 30° et présente une taille apparente de 16°. Son grand axe est parallèle au sol. GWT roule au ralenti pendant une vingtaine de secondes vers les containers distants de 150m. Il continue à suivre la lumière des yeux et tente d'attirer sans succès l'attention de sa compagne, puis se gare à proximité des containers. La lumière semble descendre. Elle traverse la route une première fois, repasse de l'autre côté. Sa taille apparente augmente. A la fin de cette séquence la lumière se trouve à l'azimut N147°E à une élévation de 31° et a une taille apparente de 25°. Cette phase d'observation dure 20 secondes au plus.

JBZ descend du véhicule et se dirige vers le coffre pour prendre les vêtements à déposer au container. Elle voit alors le phénomène pour la première fois. Son centre se trouve pour elle à l'azimut N104°E et à 40° d'élévation. Il a une taille apparente de 40°. Il s'agit d'un triangle équilatéral et sa base est parallèle au sol. Son centre est occupé par un cercle légèrement ovale. Son grand axe est vertical. Elle prévient son compagnon qui a baissé sa vitre et tente d'activer son GSM afin de prendre des photos et n'y parvient pas. GWT ne se rend pas compte de la taille du phénomène et de la forme triangulaire. Il reste assis dans la voiture. Il demande à JBZ de prendre des photos avec son GSM.

Le phénomène a encore légèrement glissé vers la droite et s'est stabilisé à l'azimut N112°E, toujours à la même élévation (position du centre du phénomène). JBZ se met en position et prend successivement deux photos en 12 secondes. Mais l'appareil déclenche au moment où JBZ baisse les bras. Par deux fois la prise de vue est faite en direction de l'azimut N57°E. le phénomène n'apparaît pas sur les photos. Lors de la seconde Photo, JBZ perçoit comme un flash de lumière et le triangle se met en mouvement filant dans l'axe de l'observation, soit N112°E. En deux secondes, la lumière centrale n'est plus visible. Avant de disparaître, la lumière est située à une élévation de 16° et n'a plus qu'une taille apparente de 4°. Cette phase d'observation dure 38 secondes suivant une reconstitution geste par geste et le temps entre les photographies.

Suivant ces indications et la hauteur du plafond nuageux, le phénomène aurait plusieurs dizaines de mètres dans ses plus grandes dimensions. Il se trouverait à moins de 100 m des témoins et est capable d'accélération d'environ 10 g.

GWT sort finalement de son véhicule, mais le phénomène n'est déjà plus visible. Le couple dépose les vêtements dans le container et s'en retourne à son domicile. Faute d'un matériel

adéquat, il leur faudra plusieurs jours pour transférer les photos sur un PC. Suite à la vision des photos, ils décident de témoigner auprès du GEIPAN et du COBEPS.

Aucun autre témoin ne s'est manifesté. Il se pourrait, avec une probabilité de 30 à 40 %, qu'il s'agisse des résultats de l'utilisation d'un canon à lumière, utilisé dans le cadre de festivités locales liées à la période de Noël.

08/09/2013 : La noix d'Esneux (Esneux)

Le témoin se trouve à Esneux, sur le bord de l'Ourthe, rive droite et, le samedi 08/09/2012 à 4h52, le témoin vit dans le ciel un objet très lumineux de l'intérieur. De couleur blanche intérieur et orangée vers l'extérieur... La forme lumineuse semblait plus longue que haute, comme un ovale aplati. Le témoin compare sa vitesse qui est moins rapide qu'un avion et qui est totalement silencieux même si le phénomène ne semble pas très éloigné. On aurait dit (visuellement) un wagon ou un bus et très éclairé. Le témoin a pris une série de photos toutes les 8 secondes avec un kodak EasyShare C190.

Le témoin décrit parfaitement, photos à l'appui, l'apparence et la trajectoire d'une lumière dans le ciel. Malheureusement, cette lumière pourrait être soit une lanterne soit un avion. Aucune de ces deux hypothèses, après calcul, ne peut être exclue. Il n'en reste pas moins que l'examen des photos mené dans le rapport peut être utile pour l'étude ufologique.

13/03/2012 : Boule lumineuse sur triangle noir (Branchon)

Il est environ 21h30 le 13 mars 2012, la nuit est tombée et le ciel est sombre. Le témoin, JNE, entrepreneur en bâtiment de 38 ans, accompagné de ses deux filles âgées de 8 et 13 ans, revenaient à leur domicile situé à Orp-Jauche après avoir rendu visite à leur épouse et mère hospitalisée. Venant de Folx-les-Caves, à la sortie de Branchon, au volant de sa voiture, le témoin aperçut une lumière qui attira son attention. Celle-ci ressemblait davantage à la lueur d'une ampoule de type économique qu'à une lampe halogène. Après l'avoir vue durant quelques secondes, d'abord par la vitre de la portière du conducteur puis au travers du pare-brise, la lumière se rapprocha d'un bosquet d'arbres. La vitesse de cette lumière était très rapide, nettement plus rapide qu'une voiture. La route présentait un carrefour en Y, les témoins empruntèrent la branche de droite pour rentrer à leur domicile et la configuration du terrain fit que la lumière fut bientôt masquée par des arbres et une rangée de peupliers. JNE décida de la suivre et accéléra fortement afin de retrouver une bonne visibilité.

Le champ de vision des témoins redevint dégagé, la route de Branchon empruntant à présent un paysage campagnard où seules les lumières du terrain de football de Merdorp, situé à environ 1,7 kilomètres, éclairaient le ciel en raison d'un entraînement. La lumière était très visible et considérablement rapprochée. Sa taille apparente était comparable d'abord à une balle de ping-pong puis à celle d'un ballon de football porté à bout de bras. Sa vitesse de déplacement s'était ralentie de même que celle des témoins, la Ford évoluant au ralenti en deuxième vitesse au fur et à mesure que la lumière se rapprochait. Elle se situait, selon les témoins, à environ 250-300 mètres en face d'eux puis elle traversa lentement la route du côté de Merdorp pour se rapprocher encore d'eux. Le conducteur décida de stopper la voiture et de la garer sur le bord de la route, son avant en direction de la lumière tout en laissant les feux de route allumés. La radio fonctionnait à l'intérieur de l'habitacle sans la moindre interférence et JNE baissa le son de celle-ci. La vitre du côté conducteur était complètement baissée par curiosité face au phénomène et les témoins ne purent entendre aucun bruit ni ressentir un quelconque effet de chaleur émanant de cette

lumière.

La deuxième phase d'observation est marquée par un changement d'aspect du phénomène. En effet, si jusqu'à présent ce dernier a toujours ressemblé à une sphère présentant une lumière de couleur blanche comparable à une ampoule non éblouissante et ne diffusant pas de lumière au sol, soudain son déplacement de très lent passa à l'état stationnaire lorsqu'il se trouvait au-dessus d'un champ sur le côté droit de la route, dans la direction d'un petit bois. Au moment où il était au plus proche des témoins, à environ 200 mètres d'eux selon JNE, la lumière ronde se transforma en une structure qui pivota lentement sur elle-même. La lumière disparut durant cette manœuvre, laissant apercevoir une structure sombre, mate, de forme triangulaire avec des côtés de longueurs égales. Puis, le triangle se mit sur sa pointe. JNE ne put distinguer aucune épaisseur. L'éclairage du terrain de football de Merdorp permit aux témoins d'apercevoir cette forme sombre qui se détachait sur le ciel nocturne non étoilé et sans lune. Le triangle ne projetait pas d'ombre au sol. La plus jeune fille était mal placée, car elle était sur le côté gauche de la voiture et avec ceinture, et elle ne put bien apercevoir ce triangle. La fille aînée, qui était à l'avant du côté droit, prit peur lorsque la forme triangulaire apparut et elle se mit à crier et à pleurer. La taille de l'objet était impressionnante, JNE l'estimant à 60 degrés à bout de bras.

Lors de la troisième phase d'observation, l'aspect triangulaire disparut progressivement et l'OVNI reprit son apparence d'origine au fur et à mesure du basculement, à savoir une lumière ronde réapparaissant à nouveau. La lumière reprit lentement de la vitesse et passa devant le petit bois pour se diriger en direction du village de Branchon. Les témoins rentrèrent à leur domicile et n'ont croisé aucune voiture durant toute la durée de leur observation.

La distance entre les témoins et la lumière n'est pas facilement estimable et nous devons nous référer à la distance entre la route et le petit bois et entre la route et le terrain de football de Merdorp. Seule la hauteur de la couverture nuageuse est connue après enquête.

Une confusion avec un hélicoptère est à écarter en raison de la forme triangulaire, du bruit et du déplacement d'air inexistant. Nous concluons par l'impossibilité d'identifier l'observation malgré les données disponibles.

10/09/2011 : Ovni triangulaire stationnaire à Fexhe-Le-Haut-Clocher

Après s'être assoupi quelques secondes, le témoin a ouvert les yeux et regardé par la fenêtre. Il a pu observer par la fenêtre de sa voiture dans le champ qui jouxtait la route, un énorme engin triangulaire immobile d'où émanait un halo verdâtre. Cet objet se trouvait au NE près du sol à 30° d'élévation et à une distance que estimée à 50m. Il était très grand, le témoin estime qu'il faisait 50m d'envergure soit environ 50° de taille apparente. Il n'y avait aucun bruit. L'engin était parsemé d'une multitude de petits points verts comme un gigantesque sapin de Noël. L'engin a basculé vers l'avant ce qui a permis au témoin de distinguer sur une sorte de rectangle parsemé de points lumineux de couleurs différentes et organisé en lignes. On aurait dit une console de commande, d'ordinateur.

Ensuite, l'engin s'est mis à monter d'abord très lentement, puis très rapidement pour arriver à une vitesse fulgurante. En montant, l'engin donnait l'impression de devenir plus transparent, mais la bulle de lumière verdâtre qui l'entourait restera intacte jusqu'au moment où l'engin entrera en contact avec un nuage. En pénétrant dans le nuage, il y eut un gros flash blanc et le témoin n'a plus rien vu. A ce moment, son élévation était de 75°, sa taille apparente était entre celle d'un petit pois et d'une bille portés à bout de bras. L'ascension s'est faite en 2 secondes.

Le témoin se tourna vers ma compagne qui avait bien remarqué qu'il se passait quelque chose d'après mon air ébahi, mais elle ne put rien observer à cause du toit de la voiture.

L'entièreté de l'observation a duré environ 6 à 8 secondes.

Les estimations du témoin, obtenues lors des différentes phases de l'observation, présentent une bonne cohérence interne, sur base de notre postulat et de la connaissance de la seule donnée physique en notre possession la hauteur de la base des nuages. Cet indice déforce l'hypothèse d'un rêve éveillé.

Le passage d'un train la nuit (voie ferrée en fond de plan) peut créer un effet stroboscopique (grâce au défilement à grande vitesse des fenêtres éclairées) et peut influencer la perception du témoin, cependant il n'y avait pas de train à cette heure.

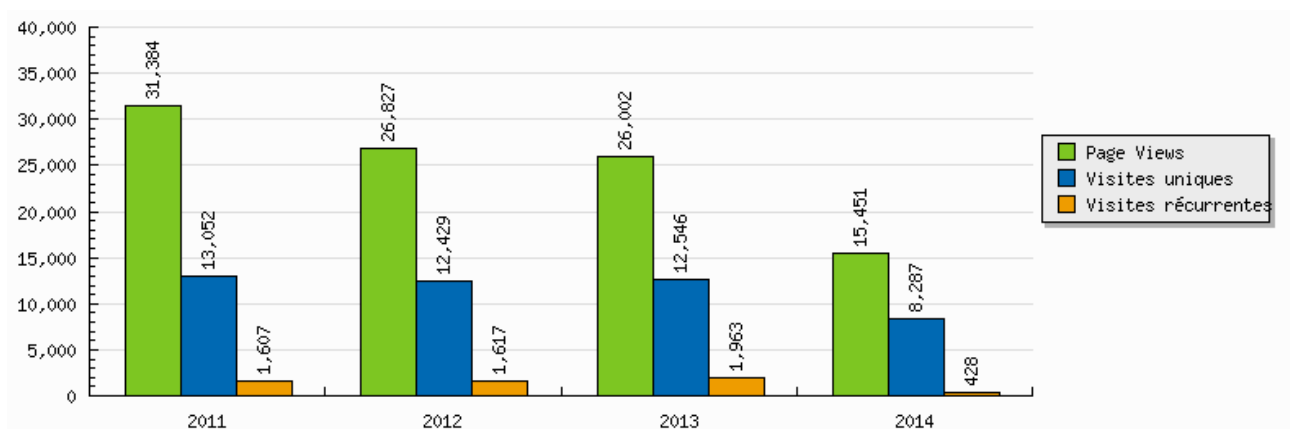
Nous concluons par un PAN D.

2.5. Site Internet

Grand public

Le site Internet (www.cobeps.org) est essentiellement animé par Patrick Ferryn. Jean-Marc Wattecamp s'occupe également de la partie « enquêtes » et de la copie du site pour les navigateurs web plus anciens (<https://sites.google.com/site/cobeps/>). Le Webmaster est Jean Leroy.

Le site a été complètement revu et remis en page en 2013. Nous avons également changé d'hébergeur dans le courant de l'année, ce qui permettra d'importantes économies. Le budget Internet annuel passe ainsi de 450€ (en 2012) à 200€ en 2014.



Le nombre de pages vues en 2013 s'élevait à 26.002 soit une légère diminution par rapport à 2012. Par contre, il y a eu légèrement plus de visiteurs ,12.546 contre 12.429, et nous approchons de 2.000 visiteurs réguliers. Il faut constater, sur ce graphique qui enregistre les données cumulées, que le mois de janvier 2014 a été exceptionnel sur le plan des visites suite à la large diffusion du communiqué de presse de notre partenaire Belgisch UFO-Meldpunt. En moins d'un mois, nous enregistrons plus de la moitié de l'audience annuelle de 2013. L'analyse des pages d'où provenaient les visiteurs entre le 23 et le 25 janvier confirme cette hypothèse (trafic en provenance Du vif, de 7 sur 7, de DH net...)

Malheureusement, l'analyse par mots clés introduits dans les moteurs de recherche est rendue difficile dans notre système d'évaluation de l'audience, car Google qui représente 89 % des requêtes entrantes, encrypte maintenant ces mots. L'analyse des pages d'où

provenaient les visiteurs nous indique que des liens sont faits via des sites ufologiques. Pour les sites francophones, le COBEPS est maintenant bien connu par contre les sites en langues étrangères se réfèrent encore très largement à la SOBEPS. Il serait intéressant dans l'avenir de développer davantage notre site en langue anglaise.

L'analyse du tableau suivant confirme cette conclusion. L'essentiel des visiteurs viennent de Belgique et de France.

		Pays
299 Hits	59.80%	Belgium
98 Hits	19.60%	France
24 Hits	4.80%	Canada
17 Hits	3.40%	Italy
11 Hits	2.20%	Madagascar
11 Hits	2.20%	United States
10 Hits	2.00%	Reunion
9 Hits	1.80%	Germany
5 Hits	1.00%	Switzerland
4 Hits	0.80%	Portugal
3 Hits	0.60%	Argentina
3 Hits	0.60%	Ukraine
2 Hits	0.40%	Cameroon
2 Hits	0.40%	Brazil
1 Hit	0.20%	Netherlands
1 Hit	0.20%	Luxembourg

Au 25 janvier 2014, la SOBEPS/COBEPS en tant que site Internet est référencée à la 7ème place à partir d'une recherche sur les mots OVNI et Belgique sur Google. C'est la page relative à la vague belge qui apparaît. Il y a donc progrès en termes de ranking depuis fin 2012, où le COBEPS arrivait à la 10ème place. C'est toujours SOS-OVNI, un de nos partenaires qui nous devance à la 5ème place et le forum *ovni-belgique.xooit.be/*. Le COBEPS est cité dès la première référence mais dans un article de RTL.

Pour développer ce ranking, le COBEPS a notamment, créé des pages sur les réseaux sociaux. Ces pages sont animées par Jean-Marc Wattecamp. Le rythme de publication sur cette page est variable en fonction de l'actualité et des disponibilités de l'animateur. Il y a environ une publication par semaine. Facebook indique au 25 janvier 119 « Like ». Il y en avait 94 au 31/12/2013.

L'intérêt de ces réseaux est :

- leur caractère viral. Ainsi les statistiques de Facebook mentionnaient jusqu'en juin 2013 le nombre total d'amis associés à ceux qui ont dit aimer la page. Celui-ci s'élevait à plus de 24.000 personnes. Il y a eu 84.613 personnes qui ont accédé à la page directement ou via une reprise de l'information que nous avons publiée.
- Leur possibilité d'interactivité. Il y a eu en 2013, 3.379 interactions sur Facebook (clics sur une nouvelle, commentaires, like...).

Le COBEPS semble marquer des points au niveau d'une reconnaissance grand public en Belgique si on la juge par l'effet médiatique du communiqué de presse de Belgisch UFO-Meldpunt.

Public spécialisé

Comme nous l'avons dit le COBEPS est maintenant connu dans le milieu ufologique francophone et Belge et clairement dissocié de la SOBEPS. Ce n'est pas encore le cas au niveau mondial où c'est encore la SOBEPS qui est largement référencée. L'objectif du COBEPS n'est pas de renier la SOBEPS et son travail mais bien de le prolonger et surtout de l'approfondir, en particulier au niveau méthodologique.

Une des mesures de ce travail peut se faire au niveau des téléchargements. Entre le 4 et le 25 janvier 2014, 485 dossiers PDF ont été téléchargés. En voici la liste et les fréquences

Télécharger	
http://www.cobeps.org/pdf/Tilly_20130812.pdf	51
http://www.cobeps.org/pdf/Fexhe_20110910.pdf	30
http://www.cobeps.org/pdf/Kettenis_20130803.pdf	27
http://www.cobeps.org/pdf/Branchon_20120313.pdf	27
http://www.cobeps.org/pdf/cobeps_oiseaux.pdf	23
http://www.cobeps.org/pdf/complement_Fexhe_20110910.pdf	20
http://www.cobeps.org/pdf/Saint-Vaast_20090119.pdf	18
http://www.cobeps.org/pdf/Engis_20110212.pdf	18
http://www.cobeps.org/pdf/Aiseau_20111001.pdf	17
http://www.cobeps.org/pdf/Tourmai_20121223.pdf	16
http://www.cobeps.org/pdf/emage_rapport.pdf	16
http://www.cobeps.org/pdf/Fagnes_20130424.pdf	15
http://www.cobeps.org/pdf/sphere_hainaut_20110213.pdf	13
http://www.cobeps.org/pdf/Namur_20101002.pdf	12
http://www.cobeps.org/pdf/Liege_20100827.pdf	12
http://www.cobeps.org/pdf/Hornu_20100907.pdf	12
http://www.cobeps.org/pdf/Wavre_20110708.pdf	11
http://www.cobeps.org/pdf/Ramillies_20090316.pdf	10
http://www.cobeps.org/pdf/Colfontaine_20120101.pdf	10
http://www.cobeps.org/pdf/Havre_20101012.pdf	9
http://www.cobeps.org/pdf/artefact_etrange.pdf	9
http://www.cobeps.org/pdf/OVNI_un_trou_dans_les_nuages.pdf	8
http://www.cobeps.org/pdf/Merbes-le-Chateau_20110430.pdf	8
http://www.cobeps.org/pdf/Esneux_20120908.pdf	8
http://www.cobeps.org/pdf/Mouscron_20130724.pdf	7
http://www.cobeps.org/pdf/Lumiere_astronomes_20100625.pdf	7
http://www.cobeps.org/pdf/complements_information_sphere.pdf	7
http://www.cobeps.org/pdf/ufosystemique.pdf	6
http://www.cobeps.org/pdf/PUBLLV081209.pdf	6
http://www.cobeps.org/pdf/PUBGenvai160410.pdf	5
http://www.cobeps.org/pdf/Pont-a-Celles_20110723.pdf	5
http://www.cobeps.org/pdf/UFO_Abducted.pdf	4
http://www.cobeps.org/pdf/OVNI_et_sites_nucleaires.pdf	4
http://www.cobeps.org/pdf/meessen_propulsion.pdf	4
http://www.cobeps.org/pdf/Wavre_20100827.pdf	3
http://www.cobeps.org/pdf/Tourinnes_20100923.pdf	3
http://www.cobeps.org/pdf/rapport_activites_2012.pdf	3
http://www.cobeps.org/pdf/meprises_avec_des_ovnis.pdf	3
http://www.cobeps.org/pdf/McDonnell.pdf	3
http://www.cobeps.org/pdf/Le_feu_des_magiciens.pdf	3
http://www.cobeps.org/pdf/Court-Saint-Etienne_20110602.pdf	3
http://www.cobeps.org/pdf/seti_2008.pdf	2
http://www.cobeps.org/pdf/rapport_activites_2011.pdf	2
http://www.cobeps.org/pdf/reflexion_OVNI_AMN.pdf	1
http://www.cobeps.org/pdf/phenomene_OVNI_DVE.pdf	1
http://www.cobeps.org/pdf/meessen_production.pdf	1
http://www.cobeps.org/pdf/meessen_evidence.pdf	1
http://www.cobeps.org/pdf/belgian_wave_130310.pdf	1

La toute grande majorité correspond aux rapports d'enquêtes. Celui de Tilly datant de 2013 est le plus téléchargé. Le COBEPS est donc surtout remarqué par la qualité de son travail d'enquête qui se manifeste à travers les rapports. Les articles ou les rapports d'activités du COBEPS semblent moins intéresser les visiteurs.

Pour les membres

Le forum COBEPS (<http://cobeps.societyforum.net/forum>) a été supprimé. Les membres échangent entre eux via deux groupes de discussion privés Google et d'un groupe privé sur Facebook. Enfin les enquêteurs disposent également d'un site de ressource Google privé.

Ces ressources restent globalement sous-utilisées à l'exception du groupe de discussion réservé au groupe de pilotage qui remplit pleinement ses fonctions.

2.6. Rencontre avec le REUB

Le GP a rencontré le 9 février 2013 trois membres du REUB. Cette rencontre poursuit l'objectif de mieux connaître les différentes associations ufologiques existant en Belgique, ceci afin de mieux coordonner nos efforts, ainsi que partager et améliorer la méthodologie d'enquête. À l'issue de cette rencontre, le REUB et le COBEPS ont partagé les conclusions suivantes :

- le COBEPS est d'accord pour que le REUB utilise son matériel d'enquête pour autant que le REUB le mentionne dans ses références ;
- les deux organisations s'échangeront des notifications au cas par cas, à la demande, en cas d'un besoin d'information pour par exemple la réalisation d'un rapport (vérification qu'il n'y a pas eu d'autres observations le même jour), ou la réalisation d'une étude. Les coordonnées des témoins ne seront normalement pas communiquées dans un premier temps. L'association peut cependant les demander si l'enquête le justifie ou demander à l'autre organisation de joindre le témoin pour obtenir des informations complémentaires.
- Les deux organisations se proposeront de mener certaines enquêtes en duo : un enquêteur REUB/un enquêteur COBEPS.
- Les deux organisations se contacteront durant les soirées d'observation Suricate pour échanger sur des observations éventuelles ;
- Les enquêteurs du REUB peuvent être invités aux journées de formation du COBEPS.

2.7. Autres activités occasionnelles

La bibliothèque

Les membres qui le souhaitent prêtent les ouvrages, rapports et revues dont ils disposent aux autres membres. Les prêts se font à l'occasion des enquêtes. Les livres sont recensés dans une base de données en ligne. Le fichier contient 260 lignes. Le système a d'abord été testé au sein du GP. Il est ouvert au GG.

Les soirées d'observation Suricate

Le COBEPS s'est inscrit aux soirées du 11 mai et du 6 juillet 2013. Le 6 juillet a été l'occasion d'observations astronomiques et de tests de matériel divers. Les soirées se déroulent sur un terrain privé avec l'autorisation orale du propriétaire. La soirée du 6 juillet était douce et a attiré une dizaine de personnes

3. Couverture médiatique

Voici les différentes sorties médiatiques de 2013 où le COBEPS a été mentionné.

- 5/1/2013 : RTBF, JT de 13h, une séquence de 2minute 40 sur le bilan ufologique de 2012, Intervention de JM Wattecamps.
- 26/04/2013 : Sud-Presse édition Verviers, un article complet 1/2 page sur des observations dans les Fagnes, le COBEPS. Interview de Patrick Ferryn.
- 20/08/2013 : Sud Presse édition Verviers, un article de 2/3 de page, qui explique les observations du 26 avril dans les Fagnes. Interview de JM Wattecamps.

4 | SUPPRESE | RÉGION VERVIÉTOISE - EUREKA | MARDI 20 AOÛT 2013

Pas d'OVNIS dans le ciel fagnard !

Les boules de feu étaient des tirs militaires

24 avril est bien plus terre à terre qu'il n'y paraît. Après une vérification des paramètres astronomiques, la lune et Arcturus ont été écartés à cause du comportement spécifique des luminères observés. Il ressort du rapport du COBEPS que les fameuses boules lumineuses étaient en fait des tirs de munitions éclairantes suite à des exercices pratiqués sur la base militaire d'Esbornem. La centrale du COBEPS est de 3000. « La Déesse est une des sources d'information que nous suivons postérieurement. Nous avons ainsi appris sur son site internet que la base d'Esbornem avait procédé à des exercices d'alignement avec des munitions éclairantes entre soi-même. Ce qui concorde parfaitement avec les propos d'un des témoins qui avait donné la localisation dans cette direction », explique Jean-Marc Wattecamps, responsable du réseau d'enquêteurs du COBEPS. Bien entendu, contact a été pris avec La Déesse et le camp militaire. Une étape qui a pris un certain temps. « D'habitude d'incidents militaires était délicat à verser dans la mesure où certains observent le fait avec une certaine discrétion. Il était donc nécessaire de prendre patience », indique le rapport.

Les munitions éclairantes (flares) ont la particularité de passer presque imperçues lors de leur phase ascensionnelle. Par contre, à l'appogée de leur trajectoire, elles produisent une puissante lumière qui permet de tout éclairer au sol. Ensuite, via un système de parachute, elles retombent lentement.

C'est la première fois que le COBEPS est contacté pour ce phénomène dans cette région. Pourtant, des tirs de munitions éclairantes ont lieu à diverses reprises à Esbornem. « C'est une question qui ne peut en effet se poser », explique M. Wattecamps, « mais c'est aussi la première fois que nous recevons plusieurs témoignages cohérents et convergents pour un cas ».

▲ JIM FROST



Ce sont des tirs de munitions éclairantes depuis Esbornem qui avaient été observés en avril.

INTERVIEW

« 5 % des cas restent inexplicables »

Jean-Marc Wattecamps
RESPONSABLE RÉSEAU D'ENQUÊTES COBEPS

Par Sandrine Franquet
JOURNALISTE

Le Comité belge pour l'étude des phénomènes spatiaux étudie les « OVNIS » en Belgique. Vêtu de son casque à leur observation, Jean-Marc Wattecamps nous explique pourquoi.

Est-ce que vous recevez souvent des appels pour des phénomènes lumineux qui posent question ?

Non, nous recevons particulièrement au mois d'avril. Je suppose que c'est dû au fait que le temps est plus dégagé et que les vacanciers sont plus souvent chez eux. Du coup, ils passent plus de temps dehors, le nez en l'air. Ou/et pourquoi ?

Entre observation de phénomènes lumineux et ovnis, il y a une marge. 95 % des cas sont résolus, ils ont une explication.

TEMOIGNAGES

ils ont vu la sphère lumineuse

Rodolphe Sagehomme, ex-écrivain jalluyais, est le premier témoin à s'être manifesté à propos de l'apparition des sphères lumineuses. « C'est une sphère jaune très visible, qui revenait à une heure de nuit, avait décidé. Il y a certainement une explication. L'explication que je ne crois pas aux OVNIS. Après tout, il se dit bien souvent qu'une explication rationnelle ait émergé. Ce n'est finalement pas

une épreuve de mon hypothèse de dernière chance. Le COBEPS a été très efficace », dit-il. Outre le Jalluyais, le COBEPS a reçu d'autres témoignages convergents. Un Malinois raconte ce soir-là au stade de football lechat à ainsi observé « un point lumineux jaunâtre » qui descendait lentement avant de disparaître « derrière le contour de Ocklé », avec d'autres personnes. L'homme, à l'âge d'une cinquantaine d'années, avait vu un militaire d'Esbornem comme source probable du phénomène lumineux. Même riche du côté de Baillon, un habitant à contacté COBEPS : « Je me souviens de 24 avril, j'ai vu une étrange boule lumineuse dans le ciel vers 22 heures. Sa taille était impressionnante et sa luminosité éblouissante et variable. Elle a disparu et j'ignore pourquoi elle ».

LA VIDEO

Suivez les observations faites par Rodolphe Sagehomme en vidéo sur notre site web

Porté de Herbert Jalluy, il avait photographié les sphères jaunes sous le signal de Strasbourg.

Map d'observations lumineuses

Hôtel des Ventes Legros

MEMBRE DE LA CHAMBRE ROYALE BELGE-LUXEMBOURGEOISE DES SALES DE VENTES AUX ENCHÈRES

Grâce à notre expérience professionnelle de plus de 23 ans, nous valorisons vos biens en vue de les vendre aux enchères sur le marché international.

Informations : 087/33 01 00

Rue Peltzer de Clermont 20 & 41 - 4800 Verviers

www.venteslegros.com

LA PETITE MEUSE

Cocoric Recordwomen de sauvetage

Hannemie Peeters et Laurence Lambotti, du Don Willemard Swimming team, ont remporté avec équipe nationale belge le titre de championnes d'Europe, avec à la clé un nouveau record du monde en sauvetage. Bravo à elles !

Le tweet

"Le plan de mobilité nouveau est arrivé... C'est vrai que trop de personnes viennent à Verviers... Il fallait les dissuader encore un peu plus!"

ANCIEN ÉLÉVÉ SOCIALISTE

Vu sur le net

Myriam Knauer, candidate PS aux dernières élections communales, au côté de Michel Drucker l'Woll qui vient d'arriver sur sa page Facebook. La photo date d'il y a quelques années lorsque Myriam Knauer était en vacances près du village du pélerinageur qui y résidait son frère - l'appelé en - était un Monsieur charmant et plein de gentillesse, même si j'ai dû attendre 4 heures pour avoir sa signature », nous dit la benjamine qui a gardé malgré tout un bon souvenir de la rencontre. La Déesse, tout de même ce Michel !

La photo

Une dizaine de digipops se sont posées ce dimanche vers midi dans un pré de Hong Kue à côté des vaches, avant de reprendre leur envol.

- 20/09/2013 : l'article Ufosystémique dans Ufomania Magazine N°75

4. Finances

En tant qu'association de fait nous n'avons pas d'obligation comptable. Toutefois, la transparence financière est plus que souhaitable. Nous proposons donc de fonctionner selon les règles comptable des petites ASBL. L'exercice commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre.

« La "petite" association est celle qui, à la date de clôture de l'exercice social, n'atteint aucun ou qu'un seul des trois critères suivants :

- cinq travailleurs, en moyenne annuelle, exprimés en équivalents temps plein. Les travailleurs bénévoles, les travailleurs intérimaires et le personnel mis à disposition de l'association n'entrent pas en ligne de compte dans le présent calcul.
- 250.000,- EUR pour le total des recettes autres qu'exceptionnelles, à l'exclusion de la T.V.A.
- 1.000.000,- EUR pour le total du bilan. »

http://justitie.belgium.be/nl/binaries/LE%20NOUVEAU%20REGIME%20COMPTABLE%20DES%20PETITES%20ASSOCIATIONS_tcm265-142542.pdf

Selon ce même document en p16

« Les "petites" associations doivent tenir une comptabilité simplifiée qui porte au minimum sur les mouvements des disponibilités en espèces et sur les comptes à vue. Cela signifie la tenue d'une comptabilité de caisse. Celle-ci comprend toutes les opérations suivantes :

- les dépenses et recettes en espèces ;
- les mouvements effectués sur les comptes à vue comparables à des mouvements de caisse;
- à l'exclusion des comptes à terme que nous retrouverons dans l'inventaire en fin d'exercice (voir ci-dessous). »

...

Les mouvements de caisse et ceux effectués sur les comptes à vue sont inscrits sans retard, de manière fidèle, complète et dans l'ordre chronologique dans un livre comptable unique. »

C'est ce qu'on appelle une comptabilité suivant les liquidités, les mouvements sur les comptes courant.

Pour rappel, Patrick Ferryn, Chantal Gallez et Jean-Marc Wattecamps ont procuration sur le compte COBEPS qui est à la banque de la poste. Il existe un compte Paypal dont Patrick Ferryn est titulaire et accessible à Jean-Marc Wattecamps. Le GP tient un fichier des mouvements de compte et les extraits de compte à la disposition des membres qui le souhaitent. Des mouvements en liquide ont eu lieu lors des deux conférences. Les soldes de ces caisses ont été versé sur le compte après un contrôle des pièces mais à l'époque les mouvements de caisse n'ont pas été consignés dans un registre.

Nous reprenons donc les bilans de liquidités suivant le compte courant depuis 2011

Bilan 2011

Somme - Montant	
Quoi	
Colloque	554,24
Cotisation 2011	205
Cotisation 2012	65
Internet	-419,5
Solde COBEPS 2008-2011	120
Total Résultat	524,74

Bilan 2012

Somme - Montant	
Quoi	
Casper	-49,99
Conférence Méheust	-289,82
Cotisation 2012	580
Cotisation 2013	250
Frais bancaires	-46,48
Internet	-448,54
Location	-91,84
Total Résultat	-96,67

Bilan 2013

Somme - Montant	
Quoi	
Cotisation 2013	575
Cotisation 2014	486
Frais bancaires	-27,01
Internet	-408,72
Location	-170,75
Total Résultat	454,52

Le solde en banque au 31/12/2013 est de **882,59€**

Evolution des liquidités



Budget 2014

Dépenses

Internet (hébergement et webmaster)	199,00 €
Location de salles de réunion	191,00 €
Formation (Paris - GEIPAN)	500,00 €
Copies – Digitalisation	200,00 €
Matériel	0,00 €
TOTAL	1.090,00 €

Recettes

Cotisations	1.040,00 €
Dons	50,00 €
Vente	0,00 €
TOTAL	1.090,00 €

Si ce budget est respecté : le solde en banque au 31/12/2014 sera de 882,59€.

Deux remarques : nous avons changé l'hébergement Internet qui permet une économie de plus de 200€ et nous avons prévu un budget pour les copies et/ou la digitalisation dans le cadre du projet 29/11/2013.

5. Programme d'activités 2014

Le fil rouge et le projet majeur de l'année 2014 sera l'étude complète de la journée du 29/11/1989 avec en point de mire en 2015, un livre et un reportage web.

Nous garderons le rythme d'une réunion en Grand Groupe, mensuellement, sauf durant les périodes des vacances d'été.

Une journée complète de formation et une soirée d'observation Suricate sont également planifiées.